

Objet : Mémoire sur le Plan métropolitain de Gestion des matières résiduelles 2015-2020

Montréal, 3 septembre 2015

À qui de droit,

Étant en activité depuis 20 ans maintenant dans le secteur du réemploi et ayant constaté l'importance et le potentiel environnemental, social et économique de ce secteur dans la grande région métropolitaine de Montréal, l'équipe de direction de Renaissance est préoccupée par l'absence complète de mesures en lien avec le réemploi dans le projet de PMGMR qui guidera les politiques des cinq prochaines années.

Le PMGMR 2015-2020 priorise le recyclage et la valorisation des déchets organiques même si l'orientation 1 du PMGMR est de renforcer l'adhésion aux principes des 3RV-E et que, le deuxième « R » des 3RV-E est celui du Réemploi. Il est troublant de constater que celui-ci ne fait partie d'aucune autre orientation du PMGMR 2015-2020. Renaissance ne peut faire autrement que de constater et déplorer que le réemploi soit le grand absent de ce plan important.

Dans un contexte concurrentiel où l'entreprise privée convoite les vêtements usagés à des fins lucratives, il est espéré que l'intervention sociale essentielle qu'est l'insertion motive plus encore le geste de donner à Renaissance, mais la prise de mesures politiques pour soutenir, développer et reconnaître le travail des organismes légitimes œuvrant dans les domaines de l'insertion et de l'économie sociale est plus importante que jamais.

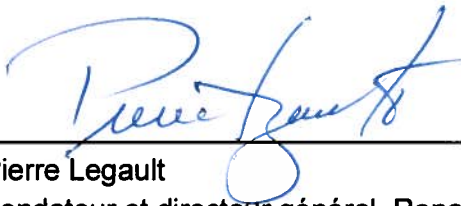
Avec ses 31 points de collecte (centre de don, librairies-centres de don, magasins Fripe-Prix) couvrant une vingtaine d'arrondissements et villes de la grande région métropolitaine, avec ses 450 employés, 450 000 donateurs annuels et près de 16 millions de livres de vêtements et d'objets divers détournés des sites d'enfouissement durant l'année financière 2014-2015, représentant une augmentation de 7,62% par rapport à l'année précédente, Renaissance est convaincue que le réemploi devrait avoir sa place dans le PMGMR 2015-2020 et bénéficier de mesures concrètes.

Recommandations

- Renaissance recommande que le PMGMR respecte la hiérarchie des 3RV-E en incluant des objectifs liés au réemploi.
- Renaissance recommande au gouvernement du Québec la mise sur pied d'un programme de compensation financière proportionnelle aux matières résiduelles détournées des sites d'enfouissement, afin de dédommager ces organismes de réemploi pour les dépenses liées à ses déchets. Renaissance atteint un taux de mise en valeur de plus de 84%, de ses matières récupérées.
- Tout comme la CMM, Renaissance recommande au gouvernement du Québec de favoriser l'écoception afin de réduire à la source les quantités de matières utilisées dans la conception de produits, d'emballages et de contenants, ainsi que de s'assurer que les matières utilisées aient un potentiel de mise en valeur démontré au Québec. Ces programmes devraient favoriser l'utilisation de matériaux valorisables, disponibles au sein d'organismes de réemploi.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce mémoire et restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Sincèrement,



Pierre Legault
Fondateur et directeur général, Renaissance

Renaissance est une organisation à but non lucratif dont la triple mission est de faciliter l'insertion socio-professionnelle de personnes éloignées du marché de l'emploi, en détournant des sites d'enfouissement des milliers de livres de biens divers à chaque année tout en offrant des objets à prix abordable à des personnes à petits budget.

En 2012, on dénombrait près de 500 organismes et entreprises en réemploi dans le Grand Montréal. En 2008, à l'échelle du Québec, les entreprises de réemploi occupaient près de 7 % des emplois dans l'industrie de la mise en valeur des matières résiduelles¹.

¹ Source : Fiche thématique « Réduction et réemploi » - Consultation publique sur le projet de PMGMR 2015-2020) <<http://cmm.qc.ca/evenements/consultation-publique-sur-le-projet-de-pmgmr-2015-2020/>>